

Bilan d'étape à mi-parcours auprès de la Commission Supérieure des Sites, Perspectives et Paysages 02 juillet 2020

Grand Site de France Conca d'Oru, vignoble
de Patrimoine - golfe de Saint-Florent

Bilan d'étape à mi-parcours

Le territoire de Conca d'Oru, vignoble de Patrimonio – golfe de Saint-Florent a été labellisé Grand Site de France par décision ministérielle du 22 mars 2017 pour une durée de 6 ans.

A l'issue d'un délai de 2 ans, une clause de revoyure prévoyait de faire un bilan sur la mise en œuvre de la feuille de route proposée par l'inspecteur général J.M. BOYER et adoptée en Commission Supérieure des Sites, Perspectives et Paysages (CSSPP) du 09 mars 2017.

Cette disposition a motivé la rédaction d'un rapport d'étape qui a été présenté à la CSSPP le 02 juillet 2020.

A cette occasion ont été présentés la mise en œuvre du plan de gestion du GSF, sa feuille de route prioritaire, le bilan d'exécution de cette dernière, et enfin les actions réalisées et/ou en cours, autres que celles constitutives de la feuille de route afin de donner une vision plus large de l'importance du travail accompli depuis l'attribution du label.

Ainsi a pu être détaillée au plan opérationnel l'action menée jusqu'ici pour préserver et valoriser les qualités paysagères et patrimoniales de ce territoire d'exception.

La Commission Supérieure a pu constater et saluer l'importance et la qualité du travail de mise en œuvre du plan de gestion réalisé par le Syndicat mixte, accompagné des 6 communes du GSF, de la communauté de communes et de la Collectivité de Corse et de l'ensemble des partenaires extérieurs.

Elle a encouragé le Syndicat mixte et les élus locaux à poursuivre la dynamique engagée dans la perspective d'un prochain rendez-vous marqué par l'échéance du renouvellement du label en 2023.

